L’identité électronique suisse ouverte en phase-test gratuite

2025-03-27 - Florian Cattin - Commentaire (1) - Services Prime

La population, le secteur privé et les autorités peuvent tester gratuitement dès mercredi [26.03.2025] l'identité électronique (e-ID) suisse. Ils peuvent se créer une e-ID fictive pour créer leurs propres preuves électroniques et explorer les possibilités de cette identité.

(Un article Keystone-ATS, 26 mars 2025)

Les Chambres fédérales ont avalisé en décembre dernier la nouvelle identité électronique. Gratuite, celle-ci doit permettre de demander sur Internet un extrait du casier judiciaire, un permis de conduire ou une attestation de résidence. Il sera aussi possible de s’en servir dans le monde physique via une application sur smartphone, par exemple pour prouver son âge lors d’un achat d’alcool.

Sous réserve de référendum, l’e-ID devrait entrer en vigueur au plus tôt au troisième trimestre 2026, a indiqué l’Office fédéral de la justice (OFJ) dans un communiqué. La Confédération a déjà mené des projets-pilotes, notamment un essai de permis d’élève conducteur électronique dans le canton d’Appenzell Rhodes-Extérieures.

Dans un environnement-test gratuit de la Confédération (« Public Beta »), le grand public peut à son tour tester ces nouveaux instruments. Il faut télécharger sur son smartphone l’application « Swiyu » et se faire établir une preuve d’identité fictive « Beta-ID ».

« Public Beta » se développera en continu jusqu’au lancement de l’e-ID et de l’infrastructure de confiance, avec des utilisations possibles toujours plus nombreuses, selon l’OFJ. Tous les logiciels qui y seront créés seront en open source, librement et gratuitement accessibles à la population, au secteur privé et aux autorités.

Référendum annoncé

La nouvelle e-ID fait face à de la résistance. Le groupement Mass-Voll, le Parti pirate, les Amis de la Constitution et Aufrecht Schweiz s’y opposent. Ils ont jusqu’au 19 avril pour récolter 50’000 signatures et faire aboutir leur référendum, qui mènerait à une votation populaire.

Un premier projet a été balayé dans les urnes en mars 2021. L’utilité d’une e-ID n’était pas controversée, mais sa gestion prévue par des entreprises privées l’était.

Source : Keystone-ATS